



## PUBLIC CONCERNÉ

Syndics de copropriété,  
Avocats intervenant en droit  
de la copropriété

## PRÉREQUIS

Aucun

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

## DATE, HORAIRE ET DURÉE

Formation à venir

## LIEU

FREJUS

## TARIF

300 €

## INTERVENANT(S)

-  Lionel ALVAREZ
-  Renaud ARLABOSSE

# LA RÉFORME DU STATUT DE LA COPROPRIÉTÉ ISSUE DE L'ORDONNANCE DU 30 OCTOBRE 2019

 7 heures validées au titre de la formation continue

 Juridique

 Les bases

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET PÉDAGOGIQUES

-  Repérer et identifier ce qui change en pratique
-  Mettre en place les convocations et prévenir les difficultés à la tenue des assemblées générales
-  Identifier le rôle des différents intervenants (syndic, conseil syndical)
-  Anticiper la mise en conformité des règlements de copropriété

## PROGRAMME DE LA FORMATION

-  Décryptages des modalités de mise en œuvre de la réforme du statut de la copropriété issue de l'ordonnance dite ELAN

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

-  Alternance entre théorie et pratique, apports de solutions

## LES + DE NOTRE FORMATION

-  Formation pratique prodiguées par des avocats rompus au contentieux de la copropriété